



Entretiens du Psychologue  
et de l'Enseignement en Psychologie

les écrits  
professionnels  
du psychologue

PAU

Session de formation proposée par la  
Coordination régionale FFPP Aquitaine

23/24/25 octobre 2018

Catalogue

année  
**2018**



# les écrits professionnels du psychologue

Le psychologue est amené à rendre compte de sa pratique et pour cela il produit des écrits : exercice complexe car traversé par des enjeux déontologiques, éthiques, juridiques, et subjectifs. Tous ces aspects seront questionnés et étudiés au cours de cette formation.

## argument

Dans sa pratique courante, le psychologue est amené à produire des écrits où il engage sa responsabilité professionnelle.

Ces différents documents peuvent être diffusables, consultables, transmissibles ou non. Ils peuvent intéresser le sujet, une hiérarchie, un tiers demandeur et prendre des formes diverses : lettre, certificat, attestation, compte rendu, rapport, avis, bilan d'activité, transmission...

Ces écrits posent à la fois les questions du travail d'élaboration théorico-clinique, de la transformation d'un matériau brut en éclairage d'une situation, de la place de la subjectivité, de la demande sociale... mais aussi celles du respect de la dignité de la personne, de la confidentialité et de la sécurisation des données, de la responsabilité pénale des écrits...

La place des écrits dans l'activité des psychologues est d'importance et demeure un exercice particulièrement complexe tant les enjeux qui les traversent sont immenses et tant ils sont sujets à questionnements.

Cette formation se propose de fournir les éléments indispensables à la compréhension de ces enjeux afin de mieux situer au quotidien les devoirs et responsabilités du psychologue.

## objectifs

Appréhender les enjeux et les responsabilités dans la production d'écrits professionnels : droits, devoirs, moyens.

Mettre en perspective les obligations déontologique et juridique, définir la place et le rôle de chacune.

Comprendre les enjeux et les modes de communication intra et inter institutions.

# contenus

- Cadre et indications déontologiques.
- Écrit et code de déontologie.
- Responsabilité du psychologue.
- Respect de la dignité de la personne.
- Normes de l'écrit psychologique.
- Cadre juridique.
- Responsabilités (secret, confidentialité, secret partagé, dispositions pénales et administratives...): accessibilité du dossier, sécurisation des données.
- Cas pratiques : « Écrire à qui ? Quoi ? Quand ? Comment ? ».
- Composition du dossier (nature) et droit d'accès.
- Statut des notes personnelles, lettres, comptes rendus, rapports, bilans d'activité.
- Conservation, classement, archivage (règles et recommandations).
- Transmission des écrits selon les destinataires et signalements.
- Avis, évaluations psychologiques, diagnostics, certificats, attestations : leur place dans la commande sociale (prévention, diagnostic, orientation, traitement).
- Place de la subjectivité et poids des mots sur le patient, l'équipe, le psychologue...

## organisation des 3 journées

### journée n°1

Accueil, présentation de la formation, tour de table présentation et rappel des problématiques, contrat de formation, le questionnement éthique et le métier de psychologue, le Code de déontologie des psychologues, la CNCDP, le psychologue et le secret professionnel, les obligations d'intervenir.

### journée n°2

Le droit à la confidentialité, les lois de 2002, 2005, 2007, les partages d'informations à caractère secret, le cadre juridique des écrits professionnels, accès et préservation des dossiers, les recommandations du Code de déontologie en matière d'écrits, les formes des écrits des psychologues, travail sur des écrits de psychologues.

### journée n°3

Travail sur des écrits de psychologues, conclusion, évaluation.

## méthodologie

- Apports théoriques : principaux textes juridiques et déontologiques, synthèse du contenu.
- Apports techniques : réflexion à partir de documents fournis par les psychologues.
- Apports d'expériences sur des situations concrètes et échanges.
- Temps d'évaluation oral sous forme de table ronde et questionnaire d'évaluation et de satisfaction.

## formatrice : Céline Parisot

Psychologue (ADELI : 54 93 01 81 0), diplômée en 2004 (Master Recherche de psychologie + titre de psychologue) et 2006 (Master Professionnalisant en psychologie du développement et de l'éducation).

A exercé 8 ans au sein de la fonction publique hospitalière, et plus précisément dans les domaines du handicap mental et/ou psychique et dans la prise en charge des personnes porteuses d'autisme.

Depuis 2012, exerce au sein d'une association d'Action éducative en milieu ouvert, son action se fait dans le cadre d'un mandat judiciaire.

Elle exerce également en libéral en tant que superviseur (psychologues et équipes pluridisciplinaires) et formatrice (chargée de cours à l'université de Lorraine, à l'Institution de formation des cadres de santé de Laxou, propose des interventions sur la santé sexuelle auprès d'institutions spécialisées dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap et des conférences sur l'autisme auprès des services publics), elle est appréciée pour sa capacité à faciliter le lien entre la théorie et la pratique.

## les écrits professionnels psychologue

### PUBLIC

### Psychologues

*L'attestation Adeli des psychologues est demandée pour valider l'inscription.*

### GROUPE

12 participants maximum

### LIEU

Pau

### DUREE

3 journées de 7h

### SESSION

23/24/25 octobre 2018

## tarifs 2018

Adhérent FFPP : 622 €

Public : 889 €

## formations intra

Vous souhaitez mettre en place cette formation dans votre établissement ? Contactez-nous à l'adresse suivante :

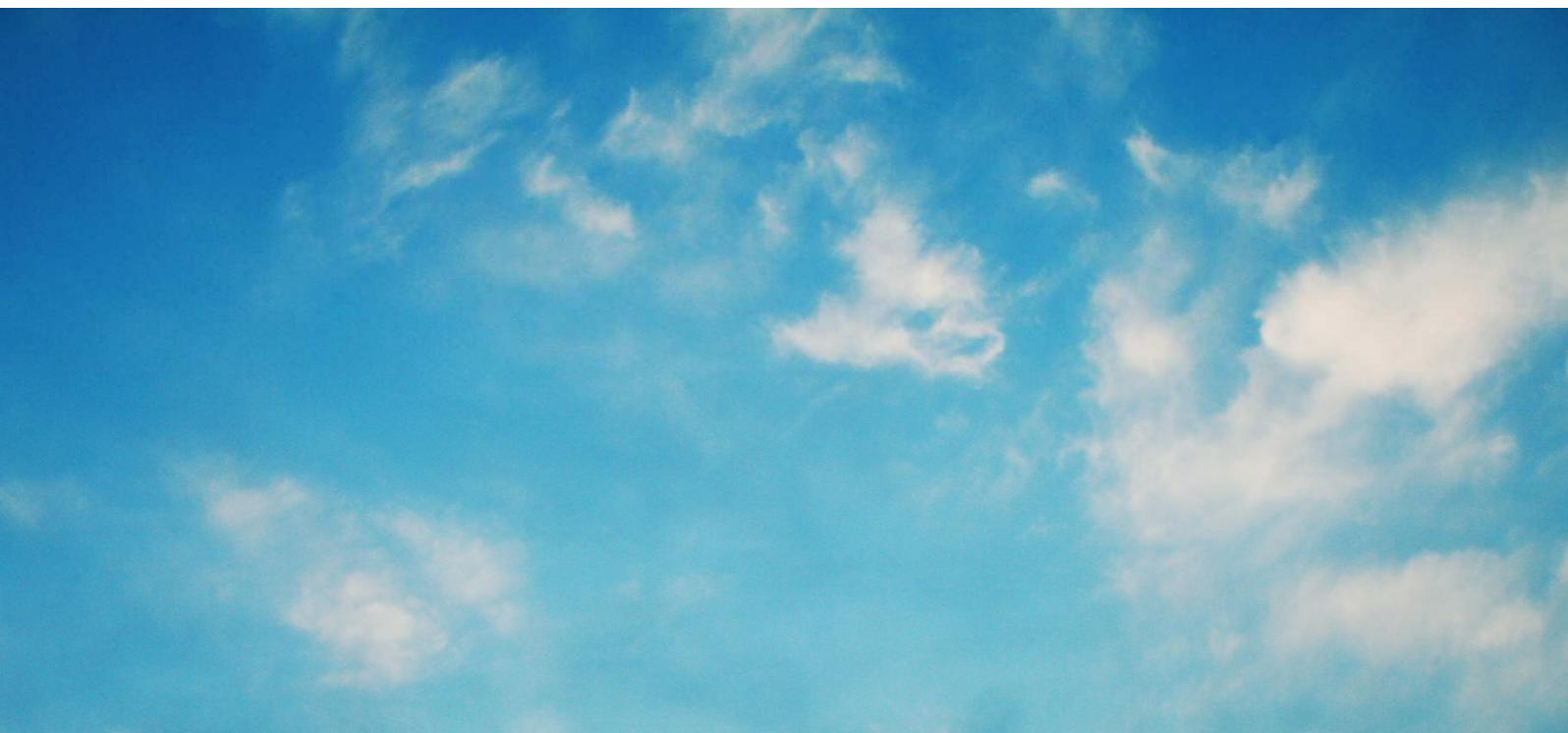
**[formations@ffpp.net](mailto:formations@ffpp.net)**

Un devis spécifique vous sera proposé suite à l'étude de faisabilité de la formation au sein de votre institution, de vos besoins et des modalités de mise en place.



Fédération Française  
des Psychologues et de Psychologie

Entretiens du Psychologue et de l'Enseignement en Psychologie  
Organisme formateur n° 11 75 38 152 75



**Siège**

77, rue Claude Decaen - Hall 10 - 75012 Paris

Siret : 448 221 804 000 33, APE 9499 Z

**Bureaux (correspondance)**

71, Avenue Édouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex

Siret : 448 221 804 000 41, APE 9499 Z

Téléphone : 09 86 47 16 17

*(numéro non surtaxé)*

E-mail : [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net)

[www.entretiensdelapsychologie.org](http://www.entretiensdelapsychologie.org)